



Date de génération de ce justificatif : 26/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LUMO STUDIO – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 17 juillet 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 29 juin 2026 Dénomination : LUMO STUDIO. Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Siège social : 106 boulevard de Laval, 35500 Vitre. Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : Conseil en relations publiques et communication, production de films et de programmes pour la télévision, activité photographique et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 2000 euros divisé en 2000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : La cessions des actions est libre entre associés. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés : Président : CLLAM'S SC 2 allée du clos du Chene 35500 Balaze immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 987371341. Représentant permanent : Stéphane CORBIN. La société sera immatriculée au RCS de Rennes. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
